

Fiche signalétique

Alliance 400

Date de publication : 18/10/2010 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Alliance 400

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

| Ingrédients dangereux | % (p/p) | TLV de l'ACGIH | N° CAS |
|---|---------------|---------------------|-----------|
| Acide phosphorique | 0,1 – 1,0 | 1 mg/m ³ | 7664-38-2 |
| Oxyde d'éthylène (peut être présent dans le produit) | Maximum 1 ppm | 1 ppm | 75-21-8 |

Synonymes : Inconnus.

Nom chimique : Mélange aliphatique d'ester phosphorique.

Usage du produit : Agent de compatibilité pour les solutions d'arrosage.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Sommaire d'urgence : Peut causer une irritation grave des yeux. Peut causer une irritation modérée de la peau et des voies respiratoires.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Si la victime n'est pas évanouie et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200-300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. **NE PAS FAIRE VOMIR**. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : > 65 °C (contenant fermé PM).

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, utiliser un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou d'explosion : La chaleur, les étincelles ou la flamme nue risquent d'enflammer la matière. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'inflammation et produire un retour de flamme. La chaleur de l'incendie peut faire exploser le contenant.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Déversements, fuites ou dégagements : Porter un équipement de protection individuelle. En cas de déversement sur le sol, arrêter tout autre déversement et l'étendue de la contamination, laver les surfaces dures avec un détergent et de l'eau et absorber avec un absorbant adéquat. En cas de déversement dans l'eau, arrêter tout autre dégagement et utiliser un barrage et/ou la dérivation afin de minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, ainsi que la terre, l'eau et l'absorbant contaminés, afin de les éliminer de manière adéquate. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes si on doit déclarer le dégagement ou s'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le produit loin des sources directes de chaleur, des étincelles et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Entreposer entre 5 °C et 32 °C pour une stabilité d'entreposage optimale.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection de la peau : Gants résistant aux produits chimiques et vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA pour les vapeurs organiques.

Équipement de protection supplémentaire : Bassin oculaire.

Vérifications techniques : Assurer une extraction d'air local ou une aération.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide ambre à doré

Odeur : Légère odeur

Poids volumique apparent : 1,12

Point d'ébullition : Aucune donnée

Point de fusion : Non déterminé

Solubilité (eau) : Miscible

Solubilité (autre) : Aucune donnée

pH : Aucune donnée

% volatile : >1 %

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée

Densité de vapeur (air=1) : Aucune donnée

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Sources de chaleur excessive et sources d'inflammation.

Matières incompatibles : Oxydants, réducteurs et acides forts.

Produit(s) de décomposition dangereux : Peut produire des oxydes de carbone et des anhydrides phosphoriques.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut causer une irritation grave des yeux. Peut causer une irritation modérée de la peau et des voies respiratoires.

Inhalation : Les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation peuvent irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation modérée de la peau et une dermatite.

Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux peut entraîner une irritation grave, ainsi que des rougeurs, une enflure ou une combinaison des deux.

Ingestion : Peut entraîner des troubles de la vision, des convulsions, des maux de tête et des étourdissements.

Cancérogénicité : Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérogènes par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA et le NTP.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : La matière concentrée est très toxique pour les poissons.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

Persistance et dégradation : Inconnues.

13. ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : D2B

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.